

Comment mettre en œuvre le « quart d'heure lecture » ?



Cadre institutionnel

Mobilisation en faveur du livre et de la lecture, site Eduscol

Depuis septembre 2018, dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, des temps banalisés de lecture personnelle du type « quart d'heure lecture » doivent être mis en place dans les écoles élémentaires et les collèges.

La note de service « Lecture : construire un parcours de lecteur autonome » du 25 avril 2018 souligne la nécessité de « consacrer » une place à la lecture personnelle d'ouvrages librement choisis par l'élève dans le temps scolaire, car il s'agit d'un temps « constitutif des apprentissages », essentiel pour développer l'intérêt et le goût pour la lecture ».

Caractéristiques principales

- Un temps de lecture personnelle, de 10 à 20 minutes, partagé collectivement.
- Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires.

Qui lit ?

Toute la communauté éducative présente dans l'école au moment du quart d'heure lecture : élèves, enseignants, ATSEM, AESH ...

Quoi lire ?

- Lecture d'œuvres de fiction ou de réflexion pour favoriser la lecture prolongée d'œuvres d'une certaine envergure.
- La lecture du manuel scolaire n'est pas retenue.

Où lire ?

Dans la salle de classe ou dans tout autre lieu de l'école organisé afin de privilégier le calme.

Quand lire ?

Un moment quotidien, déterminé par l'équipe éducative en fonction des contraintes locales (retour de récréation, de pause méridienne, entrée en classe...).

Quelles postures de l'enseignant ?

L'enseignant lit pendant le quart d'heure lecture le livre de son choix selon les mêmes modalités que l'élève. Il est modélisant.

A l'école maternelle, au CP ou pour les élèves dont la maîtrise de la lecture est encore fragile :

- L'enseignant ou un autre camarade peut lire à haute voix un livre choisi par un élève à un petit groupe d'élèves.
 - La lecture en binôme peut également être privilégiée.
- L'enseignant n'impose pas de livres aux élèves.
Aucun travail scolaire ne sera demandé à partir de cette lecture.
Il favorise la présentation de tel ou tel livre, en dehors du ¼ d'heure lecture.
Il saisit les opportunités d'échanges des élèves sur leur lecture, en dehors du ¼ d'heure lecture.

Pour aller plus loin... Rayonnement du quart d'heure lecture

Partager ses lectures

Ce dispositif peut également permettre aux élèves de s'intégrer dans un parcours cohérent. Développer le goût pour la lecture, revient aussi à faire un acte de partage et d'échange, au sein de la classe, de l'école et des familles.

 [Dossier de la mission MDL 39 « Partager ses lectures : le plaisir de lire et de mieux comprendre ».](#)

Encourager la lecture personnelle des élèves

La lecture personnelle des élèves peut également être encouragée en offrant aux élèves des espaces de lecture, en les aidant à choisir des livres.

 [Dossier de la mission MDL 39 « Quelques pistes pour encourager la lecture personnelle des élèves ».](#)